

POINT VISIO public



Faites vos démarches auprès de 17 services publics, face à un conseiller, à proximité de votre domicile !

PÔLE EMPLOI

CPAM

CAF

MSA

CARSAT

et bien d'autres services publics



Grâce aux 56 Points Visio Public, limitez vos déplacements inutiles et coûteux !
Renseignez-vous auprès de votre Communauté de Communes.





QUEL SERVICE PUBLIC EST ACCESSIBLE ICI ?

Pôle emploi

Suivi personnalisé des demandeurs d'emploi.

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 17h. Uniquement sur convocation.

Banque de France

Accès aux fichiers d'incidents de paiement (chèques et crédits), droit au compte, infobanque, informations générales sur le surendettement.

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 16h.

CAF du Cantal

Accueil administratif individuel (renseignements sur les prestations, accompagnement et accès aux droits, actualisation du dossier allocataire).

Jeudi 14h à 16h.

CNAM Auvergne

Formation qualifiante ou diplômante hors temps de travail ou à distance.

Lundi au vendredi 9h à 11h30 et 14h à 16h.

© BCC Doucine - 01090716116



Communauté de Communes du Pays de Gentiane

Maison de la formation et du développement • Place de la Gare
15400 RIOM ES MONTAGNES
Tél. : 04 71 78 21 49 • Fax : 04 71 78 29 51
www.auvergne-pointvisiopublic.com

MSA Auvergne

La MSA Auvergne verse à ses ressortissants des prestations santé (prestations nature, prestations espèces), des prestations famille (logement, enfance, handicap, précarité), des prestations retraite (droit personnel, droit de réversion, allocation de solidarité), des prestations extra légales (versées dans le cadre de l'action sanitaire et sociale).

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 16h.

CARSAT Auvergne

Informations et conseils personnalisés pour préparer sa retraite : relevé de carrière, constitution et suivi du dossier, droits, démarches, estimation de la future retraite, âge de départ et conditions de poursuite d'activité, retraite de réversion...

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 16h.

URSSAF Auvergne

Modifications administratives, situation de compte, calcul et montant des cotisations dues, historique des versements, transmission de documents, renseignements d'ordre général ...

Lundi au vendredi 9h à 12h et 14h à 16h.

